



COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 1^{er} JUIN 2010

Date de la convocation : 12 Mai 2010

Sous la présidence de Madame Anne-Marie KEISER

Présents : Mme Anne-Marie KEISER (Titulaire - Présidente), Mr Henri LAURENT (1^{er} Vice-Président - Titulaire), Mr Bernard LAURET (Titulaire - 3^{ème} Vice-Président), Mr Anacléto ALFONSO (Titulaire - Secrétaire), Mr Yves d'AMECOURT (Suppléant), Mr Didier BAYARD (Titulaire), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mme Pâquerette PEYRIDIEUX (Titulaire), Mr Bernard PIOT (Suppléant), Mme Hélène ESTRADÉ (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSSENS (Titulaire), Mr Alain PARMENTIER (Titulaire), Mr Antoine GARANTO (Suppléant), Mr Bernard ROUSSET (Titulaire), Mr Manuel VERBRUGGHE (Suppléant), Mr François MECHINEAU (Suppléant), Mr Daniel MILLIET (Titulaire), Mme Chrystel COLMONT-DIGNEAU (Suppléant), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Jean-François RATEL (Suppléant), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Nicolas ADOLPHI (Titulaire), Mr Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Jacques MAYOUX (Titulaire), Mr Pierre-Didier LAMOUREUX (Titulaire), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Gérard GOUVERNEUR (Suppléant), Mr Marc VIGUIÉ (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Mr Jean-Louis SAUMON (Titulaire)

Pouvoir : Mr Martial MIGNET (Titulaire) donne pouvoir à Mme Anne-Marie KEISER (Présidente)

Excusés : Mr Alain RENARD (Titulaire - 2^{ème} Vice-Président), Mr Christian GAUBERT (Titulaire), Mr Serge LAMAISON (Titulaire), Mr Philippe PLISSON (Titulaire), Mr Jean TOUZEAU (Titulaire), Mr Guy CERCELLIER (Titulaire - Payeur Départemental), Mr Bernard BOURNAZEAU (Titulaire), Mr Sébastien HOURNAU (Titulaire), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Mickaël FELLONNEAU (Titulaire), Mr Bernard BORDAS (Titulaire)

Absents : Mr Pierre LOTHAIRE (Titulaire), Mr Thierry GELLÉ (Titulaire Membre associé), Conseil Régional d'Aquitaine (Titulaire - Membre associé), Mr Alain PASTUREAU (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Claude COMIN (Titulaire), Mr Laurent BELLOC (Titulaire), Mr Daniel DUBOURG (Titulaire)

DÉLIBÉRATION N° 2010-06-01 L
ADHÉSION NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE
SUITE À LA FUSION AVEC LE SIVOM DU BLAYAIS

DÉLIBÉRATION N°2010-06-01 L
ADHÉSION NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE
SUITE À LA FUSION AVEC LE SIVOM DU BLAYAIS

La Communauté de Communes du Canton de Blaye a fusionné avec le SIVOM du Blayais. Il s'agit d'une nouvelle personne morale de droit public en tant que Communauté de Communes et, à ce titre, cette fusion est considérée comme nécessitant une nouvelle adhésion au syndicat mixte Gironde Numérique. Conformément à l'article 13 des statuts, cette demande d'adhésion est soumise au vote à la majorité du comité syndical.

Le montant de la nouvelle adhésion est calculé en tenant compte de l'ajout des quatre communes du SIVOM et sera d'un montant annuel de 5 051€.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver l'adhésion de la nouvelle Communauté de Communes du Canton de Blaye issue de la fusion de la Communauté de Communes du Canton de Blaye et du SIVOM du Blayais.

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 37

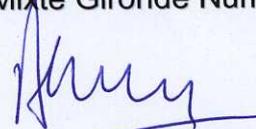
Votes : Pour 37 ..
Contre 0 ..
Abstentions 0.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMERIQUE,

le **01 JUN 2010**

Pour expédition conforme.

La Présidente
du Syndicat Mixte Gironde Numérique



Anne-Marie KEISER

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique – Rue du Corps Franc-Pommiès – Tour « Croix-du-Palais » Rez-de-Rue – 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 99 66 04 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N° 2010-06-01 L
ADHÉSION NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE BLAYE
SUITE À LA FUSION AVEC LE SIVOM DU BLAYAIS

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5.75 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	17,25	33	50,25
Suffrages exprimés	17,25	34	51,25
Votes pour	17,25	34	51,25
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0